



Qualité - Respect

www.are.be

Athénée royal d'Esneux

Rue de l'Athénée, 6 – 4130 Esneux

☎ 04/380 16 96

☎ : 04/380 07 29



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Chers parents,

Je profite de la présente pour vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu accorder à l'ensemble de la communauté éducative de l'AR Esneux en nous confiant la scolarité de votre enfant.

La rentrée des classes approche à grands pas et il convient de s'y préparer activement. Suivant la circulaire 7686 du 18 août définissant une stratégie en vue de la rentrée de septembre 2020-2021 dans le contexte du Covid-19, il est établi ce qui suit :

1. Présence à l'école

- Vos enfants sont soumis à l'obligation scolaire dès le 1^{er} jour de la rentrée. Celle-ci aura lieu le mercredi 02/09 de 8h30 à 10h pour les élèves de 2^e et 3^e années, de 10h30 à 12h pour les élèves de 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années
- Selon l'évolution de l'épidémie, plusieurs scénarios ont été définis. La rentrée s'effectuera en code jaune c'est-à-dire que les élèves seront présents à l'école durant toute la semaine.

Si malheureusement, la situation devait se détériorer, 2 autres scénarios sont envisagés :

- En code orange : pour les élèves de 2^e année : présence 5 jours par semaine, pour les élèves de la 3^e année à la 7^e année : les groupes-classe seront divisés en 2. Dans ce cas, le demi-groupe A sera présent les lundi, mardi et mercredi en semaine 1 et les jeudi et vendredi en semaine 2. Le demi-groupe B viendra en alternance les jeudi et vendredi en semaine 1 et les lundi, mardi et mercredi en semaine 2.
- En code rouge : Tous les groupes-classe de tous les niveaux sont divisés en 2 et la présence à l'école s'effectuera comme expliqué ci-dessus.

2. Port du masque

Obligatoire pour tous dans les bâtiments

Les élèves sont tenus de se présenter à l'école avec leur(s) masque(s) personnel(s). Il n'y aura pas de distribution de masque à l'école. Tout élève se présentant sans masque se verra refuser l'accès aux locaux scolaires. Dans la mesure du possible, un masque de dépannage sera prêté en cas d'oubli. Des oublis répétés seront sanctionnés.

Un masque porté plus de 4h perd son rôle protecteur, il faut donc prévoir 2 masques par jour.

Le port du masque est obligatoire durant toute la journée dans tous les bâtiments ainsi qu'au restaurant scolaire jusqu'à installation à table.

Le masque pourra être enlevé durant les cours d'éducation physique et à l'extérieur sur les cours de récréation. Son port reste cependant conseillé dans les cas où la distanciation ne peut être respectée. La multiplication des contacts est déconseillée, il est donc demandé aux élèves de rester le plus possible au sein de sa bulle-classe.

2. Règles d'hygiène

L'ensemble des gestes barrière restent d'application quel que soit le code couleur :

- Lavage des mains à l'entrée, à la sortie, après passage aux toilettes, ... ;
- Désinfection des bancs ;
- Aération des locaux renforcée.

3. Cantine scolaire - Sorties sur le temps de midi

La cantine scolaire peut être ouverte. Des sandwiches, du potage et des repas chauds seront proposés. Le port du masque sera obligatoire jusqu'à installation à table. Dans la mesure du possible, il est demandé aux élèves de manger avec les membres de leur classe.

A partir de la 4^e année et avec autorisation des parents, les élèves peuvent sortir de l'école sur le temps de midi. Ils veilleront à respecter la distanciation ainsi que les règles édictées par la commune en ce qui concerne le port du masque.

4. Activités extrascolaires et stages

Jusqu'à nouvel ordre, les activités extra muros sont suspendues.

Les stages se dérouleront normalement dans le respect des règles du secteur d'accueil.

5. Présence de tiers - Réunions de parents

La présence de tiers au sein de l'école doit être limitée au strict nécessaire. Il est donc demandé aux parents de privilégier les contacts par courriel ou téléphone. Cependant, les rencontres avec les professeurs sont indispensables au suivi de la scolarité des élèves. Les réunions de parents seront donc organisées selon un agenda qui vous sera communiqué sous peu.

6. Gestion des entrées et sorties

Il est vivement demandé aux élèves d'éviter les regroupements aux entrées et sorties de l'école et de respecter la distanciation.

Ces mesures sont susceptibles de modifications en fonction de l'évolution de l'épidémie. Le fonctionnement de l'école ne redeviendra normal qu'en cas de vaccin et/ou d'immunité collective. Il semble donc évident que les dispositions précitées seront d'application durant quelque temps.

En attendant de revoir tous nos élèves en pleine forme pour attaquer ensemble une nouvelle année, je vous souhaite, en mon nom et celui de l'ensemble de l'équipe éducative, une excellente fin de vacances.

Brigitte Lincé
Préfète des études